

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 08 JUIN 2017

Délibération
n° 2017.06.289

Créances éteintes :
budgets principal,
déchets ménagers,
assainissement,
camping et
développement
économique

LE HUIT JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mai 2017**

Secrétaire de séance : Danielle CHAUVET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à François ELIE, Samuel CAZENAVE à Véronique ARLOT, Monique CHIRON à Gérard ROY, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernadette FAVE à Véronique DE MAILLARD, Annette FEUILLADE-MASSON à Jean-Luc VALANTIN, Jean-Jacques FOURNIE à Denis DOLIMONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Sophie BIDOIRE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à François NEBOUT, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

Suppléant(s) :

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUIN 2017

**DELIBERATION
N° 2017.06.289**

FINANCES

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

CREANCES ETEINTES : BUDGETS PRINCIPAL, DECHETS MENAGERS, ASSAINISSEMENT, CAMPING ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur le trésorier et comptable de GrandAngoulême, chargé du recouvrement des recettes émises par cette dernière, vient d'adresser à l'agglomération, des titres pour lesquels aucune action en recouvrement n'est possible. On parle alors de « créances éteintes ».

La créance est éteinte lorsqu'une décision juridique extérieure définitive prononce son irrécouvrabilité, celle-ci s'impose à la collectivité, et doit être constatée par l'assemblée délibérante.

Toutefois des provisions ont été constatées antérieurement pour SARL SYOKO (1 714,03 €), FLORINOV (195,97 €) et SUD OUEST DECOLLETAGE (9 601,07 €). Elles feront l'objet d'une reprise en 2017.

Ces créances éteintes sont présentées par budget en annexe jointe.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 31 mai 2017,

Je vous propose donc :

D'ACCEPTER les créances éteintes pour un montant :

- de **16,50 € TTC** pour le budget principal,
- de **586,00 € TTC** pour le budget déchets,
- de **70,00 € HT** soit 77,00 € TTC pour le budget assainissement,
- de **714,28 € HT** soit 854,28 € TTC pour le budget camping,
- et de **10 106,88 € HT** soit 12 078,08 € TTC pour le budget développement économique

DE PROCEDER à la reprise de provisions pour un montant :

- de **11 511,07 €** pour le budget développement économique.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

14 juin 2017

Affiché le :

14 juin 2017

Liste des Créances éteintes - Budget PRINCIPAL

REF TPM	Nom	Année	Objet de la créance	Montant TTC	Motif de l'irrecouvrabilité
3326384334	Mme JOUBERT Nolwenn Apt 89 Résidences Dorat Place Hildesheim 16000 Angoulême	2014	Droits inscription Conservatoire Majoration	16,50 €	Décision du Tribunal d'Instance du 11/10/16 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 01/09/16
			TOTAL	16,50 €	

Liste des Créances éteintes - Budget DECHETS

REF TPM	Nom	Année	Objet de la créance	Montant TTC	Motif de l'irrecouvrabilité
	M BONNET Philippe La Flûte Echantée 4 rue des Artisans 16400 Nersac	2015	Redevance OM (ex-CBC)	280,00 €	Décision du Tribunal de Commerce du 09/03/17 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2016	Redevance OM (ex-CBC)	306,00 €	
			TOTAL	586,00 €	

Liste des Créances éteintes - Budget ASSAINISSEMENT

REF TPM	Nom	Année	Objet de la créance	Montant HT	Montant TTC	Motif de l'irrecouvrabilité
3334912105	SARL CHARENTES LAVAGE 1 Bd Salvador Allende 16340 Isle d'Espagnac	2014	Contrôle de conformité	70,00 €	77,00 €	Décision du Tribunal de Commerce du 08/12/16 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
			TOTAL	70,00 €	77,00 €	

Liste des Créances éteintes - Budget CAMPING

REF TPM	Nom	Année	Objet de la créance	Montant HT	Montant TTC	Motif de l'irrecouvrabilité
	M TROY Camille PIZZA CAMILLO 79 rue Alphonse Aulard 16000 Angoulême	2012	Loyer Juin à Octobre	714,28 €	854,28 €	Décision du Tribunal de Commerce du 23/03/17 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
			TOTAL	714,28 €	854,28 €	

Liste des Créances éteintes - Budget DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

REF TPM	Nom	Année	Objet de la créance	Montant HT	Montant TTC	Motif de l'irrecouvrabilité
3312514034	SARL SYOKO 70 rue Jean Doucet 16470 Saint Michel Locataire Plateau P4 Pépinière Grand Girac	2010	Loyer/charges/prestations Mai	637,02 €	761,87 €	Décision du Tribunal de Commerce du 28/01/14 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2010	Loyer/charges/prestations Avril	797,50 €	952,16 €	
			①	1 434,52 €	1 714,03 €	
3301069510	FLORINOV 70 rue Jean Doucet 16470 Saint Michel Locataire Plateau P13 Pépinière Grand Girac	2007	Loyer Avril	66,86 €	79,96 €	Décision du Tribunal de Commerce du 11/04/12 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2007	Loyer Mai	97,00 €	116,01 €	
			①	163,86 €	195,97 €	
3308929070	CONCEPT ODIO rue de la Charité 16000 Angoulême Locataire Cellule 7 Village Les Molines	2012	Rbt taxes foncières 2012	327,00 €	383,00 €	Décision du Tribunal de Commerce du 22/05/14 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
				▪	327,00 €	
4300126849	SUD OUEST DECOLLETAGE Site des Seguin 16600 Ruelle Locataire Bâtiment 3	2005	Loyer Février / mars / avril	8 027,65 €	9 601,07 €	Décision du Tribunal de Commerce du 04/12/14 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
				①	8 027,65 €	
3325688497	SMP 16 rue de la Charité 16000 Angoulême Locataire Cellule 4 Village Les Molines	2014	Rbt taxes foncières 2013	153,85 €	184,01 €	Décision du Tribunal de Commerce du 08/12/16 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
				▪	153,85 €	
			<u>TOTAL</u>	10 106,88 €	12 078,08 €	

① Une provision pour créance douteuse a été effectuée par mandat n°616 du 10/12/15 (art 6817).
Elle fera donc l'objet d'un titre pour reprise sur provision (art 7817) et d'un mandat pour créances éteintes (art 6542).